



PROJET DE MODERNISATION ET D'EXTERNALISATION DE LA GESTION DES NECROPOLES DE HOUEDAKOMEY ET D'ATCHOUKPA

Avrankou

Description sommaire

Aménagement intégré des deux nécropoles conformément aux études validées (APS, APD déjà disponible) 5734 places disponibles: 3016 à Houédakmey et 2718 à Atchoukpa Externalisation de la gestion Vente des tombes catégorisées, entretien des tombes, rénovation de tombes.

Localisation

Le Cimetière d'Atchoukpa est situé à Tanzoun, l'un des 10 quartiers de l'Arrondissement d'Atchoukpa, l'Arrondissement le plus peuplé et le plus urbain de la Commune d'Avrankou du fait qu'il est limitrophe de la ville capitale qu'est Porto-Novo. D'une superficie de 02 ha 60a 23ca, le site est d'une forme trapézoïdale. Celui de Houédakomè est situé dans Houédakomè l'un des 10 quartiers de l'Arrondissement d'Avrankou, qui est l'Arrondissement central. Cet arrondissement est le chef-lieu de la Commune et héberge toutes les infrastructures administratives

Objectifs du projet

L'objectif principal du projet d'Aménagement et de gestion déléguée des cimetières d'Atchoukpa et de Houédakomè est de délivrer des services publics funéraires de qualité aux familles éplorées tout en réduisant considérablement les inhumations à domicile. Il s'agira spécifiquement de : - sécuriser les tombes en clôturant ces deux cimetières ; - procéder à un zonage du cimetière assortir d'une estimation quantitative et qualitative de sa valeur ; - pré fabriquer les tombes catégorisées ; - viabiliser le cimetière à travers la réalisation des ouvrages d'eau, d'assainissement et d'électricité ; - procéder à l'ouverture des voies d'accès aux cimetières ; - prévoir une allée principale et des allées secondaires ainsi que des espaces inter tombes dans les deux cimetières

Durée du projet

Durée d'aménagement des sites : 12 mois Durée d'exploitation : 10 ans

Budget

Coût global TTC pour un aménagement intégré: 287 905 779 F CFA à savoir: - Cimetière Atchoukpa: 151 786 703 F CFA, - Cimetière Houédakômey: 136 119 076 F CFA Toutes les études préliminaires déjà faites (Préfaisabilité, faisabilité technique et financière, étude des externalités et de soutenabilité budgétaire, étude d'impact social et environnemental...) Sites sécurisés en réserves administratives

Parties Prenantes

Les principales parties prenantes à la mise en œuvre du projet sont : 1. la Mairie qui assure la maîtrise d'ouvrage ; 2. le Conseil communal qui valide ; 3. le Conseil de supervision qui délibère ; 4. la préfecture qui approuve les décisions et documents techniques et contractuels relatifs au projet ; 5. les acteurs du cadre de concertation du dialogue public-privé qui assurent la réalisation ; 6. la population (Société Civile, leaders religieux, associations de jeunes et de femmes) bénéficiaires ; 7. le partenaire privé assurant la mise en œuvre du projet (Conception, Extension, Aménagement et Exploitation).

Risques et Contraintes

Risques techniques liés au respect des normes d'aménagement harmonieux. Le rapport d'étude de faisabilité technique et financière validé a prévu des infrastructures de normes Risques commerciaux liés à la compétitivité des tarifs et aux services d'entretien qui peuvent être perçus comme des services sans grand intérêt. Une étude de marché permettra de fixer des coûts compétitifs Risques environnementaux : L'étude d'impact environnemental permet validée par l'ABE permettra de contenir les risques Risques sociaux liés au changement de comportement: L'appui politique et les différents actes administratifs faciliteront le changement de comportement

Indicateurs de Performance

1. Taux d'aménagement effectif des espaces funéraires \rightarrow 100 % des zones modernisées selon le plan initial. 3. Taux de digitalisation des services funéraires \rightarrow 100 % de services disponibles en ligne (enregistrement, réservation, suivi, etc.). 4. Délai moyen de traitement des demandes d'inhumation \rightarrow 24h de Temps entre la demande et la réalisation effective. 5. Taux d'entretien régulier des sites \rightarrow deux (02) interventions d'entretien mensuelles par rapport au planning établi. 6. Recettes générées par les services externalisés \rightarrow 305 696 300 F CFA au bout de trois L'investissement récupéré au bout de 2 ans 2 mois 7. Taux de réduction des conflits liés à l'occupation des tombes \rightarrow Nombre de litiges enregistrés comparé aux années antérieures. 8. Taux d'occupation des zones aménagées \rightarrow % des emplacements effectivement utilisés. 9. Niveau de conformité aux normes environnementales et sanitaires \rightarrow Résultats des inspections ou audits environnementaux. Taux de participation communautaire au processus de modernisation \rightarrow % des représentants des familles ou des communautés impliqués dans la gouvernance ou les comités de suivi.

Cellule technique d'appui à l'amélioration au climat des affaires et à la promotion des investissements